

# Modification n° 10.50: Commune de MARCHE-EN-FAMENNE – PCA « Plaine de la Famenne-Aye » – Wex

## PROPRIETES

Date de réception SPGE : 03/09/2020

Sous-bassin hydrographique - N° de feuille : OURTHE – 20/45

Commune : MARCHE-EN-FAMENNE

OAA : IDELUX Eau

Numéro de modification (Code SPGE) : 10.50

Intitulé : Modification n° 10.50: Commune de MARCHE-EN-FAMENNE – PCA « Plaine de la Famenne –Aye » - Wex

## DESCRIPTION

<b>Explications</b>	<p>La demande porte sur la définition du mode d'assainissement de l'extension du parc d'activités économiques du Wex, sur le territoire communal de Marche-en-Famenne et ce, suite aux révisions du plan de secteur dans le cadre de l'élaboration du plan communal d'aménagement (PCA) du « Plaine de Famenne-Aye »</p> <p>Il est proposé l'assignation de cette nouvelle zone urbanisable en régime d'assainissement collectif au vu de la proximité de la station d'épuration de Marche-en-Famenne et la présence du collecteur au sein du périmètre. Le réseau prévu sera de type séparatif.</p> <p>De plus, suite à cette modification de plan de secteur, une petite zone d'habitat (non urbanisée) est transférée en zone forestière impliquant un retrait de son régime d'assainissement au PASH.</p>		
<b>Superficie concernée</b>	36,6 ha		
	<b>Avant</b>		<b>Après</b>
<b>Assainissement collectif</b>	0 EH		n.d. EH
<b>Assainissement autonome</b>	0 EH		0 EH
<b>Assainissement transitoire</b>	0 EH		0 EH
	<b>Charge totale à terme</b>		<b>n.d. EH</b>

## SCHEMA D'ASSAINISSEMENT – BASSIN TECHNIQUE

*La mise en œuvre d'un schéma d'assainissement n'est d'application que dans le cas d'un passage vers l'assainissement collectif*

Station d'épuration							
Code SPGE		Nom		Capacité		Statut	
83034/01		MARCHE-EN-FAMENNE		30.000 EH		Existant	
Egouts		Collecteurs		Station(s) pompage		Conduite refoulement	
Existants	/	Existants	oui	Existants	/	Existants	/
A réaliser	/	A réaliser	/	A réaliser	/	A réaliser	/

## SPECIFICITES ENVIRONNEMENTALES

Masse d'eau de surface	OU21R – Etat physico-chimique 2019 : Médiocre
Natura 2000 (rayon de 500 m)	BE35014 - Bois de Famenne à Waillet
Zone de baignade (rayon de 500 m)	/
Zone de prévention de captage	/
Aléa d'inondation par débordement	/

## ANNEXE

Etude de l'organisme d'assainissement agréé (OAA).

# EXTRAIT CARTOGRAPHIQUE



